

Compte rendu du conseil municipal du 11 mars 2021

Présents : BARRABAND Jean Paul, BISSON Virginie, FENILLE Audrey , HEBEL Marc, JOSLIN Jean-Louis, KOSUBAY Philippe, MARTIN Valéry, MORIN Matthias, OLLIER Michel , PEYLET Jessica , RONDIER Jean-Michel.

Secrétaire : MORIN Matthias

Début du conseil : 20h40

1. Approbation des comptes de gestions 2020 établis par la trésorerie : Commune et Service Assainissement

Les comptes de gestion retracent les opérations budgétaires en dépense et en recette de l'année.

Vote : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

2. Approbation des comptes administratifs 2020 établis par la mairie : Commune et Service Assainissement

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur (le maire) qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes de la commune à la clôture de l'exercice budgétaire. Il est présenté par V MARTIN, 2^{ième} adjoint en charge du budget, à partir d'un tableau récapitulatif (avec comparaison à 2019) et d'une note de synthèse brève et synthétique pour favoriser les échanges.

COMMUNE : Section de fonctionnement

- Dépenses : 280.332,33 €
- Recettes : 383.426,52 €

Le maire ne participe pas au vote et se retire.

Vote : POUR : 10 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

COMUNNE : Section d'investissement

- Dépenses : 62.080,81 €
- Recettes : 154.373,77 €

Le maire ne participe pas au vote et se retire.

Vote : POUR : 10 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

ASSAINISSEMENT : Section de fonctionnement

- Dépenses : 8.457,88 €
- Recettes : 7.925,11 €

Le maire ne participe pas au vote et se retire.

Vote : POUR : 10 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

ASSAINISSEMENT : Section d'investissement

- Dépenses : 3.469,94 €
- Recettes : 5.931,00 €

Le maire ne participe pas au vote et se retire.

Vote : POUR : 10 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

3. Affectation des résultats 2020 Commune et Assainissement

COMMUNE :

Compte tenu des restes à réaliser, la couverture du besoin en financement de la section d'investissement (titre au 1068 Budget 2021) est de 20.572,04 €

- Report au 001 – Budget 2021 Investissement : - 20.181,04 €
- Report au 002 – Budget 2021 Fonctionnement : 341.273,62 €

Vote : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

ASSAINISSEMENT :

- Report au 001 – Budget 2021 Investissement : 9.844,24 €
- Report au 002 – Budget 2021 Fonctionnement : 13.776,78 €

Vote : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

4. Taux des taxes communales pour 2021

La taxe d'habitation est une compensation fixée par l'état, c'est une part fixe sur laquelle la commune n'a aucune possibilité d'action (hausse ou baisse). Pour la taxe foncière, aucune décision ne peut être prise tant que la commune n'a pas reçu l'état de fiscalité directe locale 1259 qui devrait être transmis fin mars par la trésorerie. Le maire envisage de ne pas modifier les taux d'imposition. La décision sera prise lors d'un vote au prochain conseil municipal (vendredi 9 avril).

5. Redevances Assainissement collectif 2021

Le coût au m³ de traitement reste parmi le plus faible pour les communes de même strate et compte tenu de travaux à prévoir dans le futur (curage de la lagune de Farges, vieillissement de la station du bourg), il faut prévoir un provisionnement d'où une proposition de hausse de 5cts/m³ ce qui représente une hausse de 5 € pour une consommation annuelle de 100 m³ d'eau.

- Bourg de St Marc : 0,75 cts/m³
- Farges : 0,70 cts/m³

Vote : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

6. Tarifs Cantine scolaire 2021

Un repas est actuellement facturé 2,45€ aux familles pour un coût réel (personnel, nourriture...) estimé à environ 10,00 €/ repas. Compte tenu de la hausse du prix des matières premières avec un approvisionnement plus local et en cohérence avec la commune de Blessac, il est proposé une augmentation de 5cts/repas pour un coût total de 2,50€ l'unité ce qui représente une hausse de 7,20 € sur l'année pour un élève qui mangerait tous les jours à la cantine.

Vote : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

7. Dossier Boost'Comm'une

Dans le but de faciliter l'émergence de projets, le conseil départemental de la Creuse a alloué à la commune de St Marc à Frongier une somme 14760,00 € pour la période 2020-2022. Cette somme a été répartie sur les différents projets de la commune en complément de la DETR (cf. délibération du 15/12/2020). Afin de faire face à l'éventualité d'une réponse négative quant à la DETR pour certains projets, le maire propose de financer le coût de l'étude de l'extension de la salle polyvalente (architecte M Claveyrolat) avec le Boost'Comm'une. Il est en attente du devis de l'architecte, une délibération sera prise à la réunion du prochain conseil municipal (9 avril 2021).

8. PNR – Candidature au Label « Réserve Internationale de Ciel Etoilé RICE»

Le maire rappelle qu'à la demande de V.BISSON, la commune de St Marc a candidaté pour le label « villes et villages étoilés ». Il fait lecture d'un courrier du PNR qui propose à la commune de s'engager dans la mesure de ses moyens à améliorer la qualité du ciel étoilé et de son environnement nocturne.

Vote : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

Questions diverses

- Maisons « Gabiache » à Margnot

Le propriétaire, M. GABIACHE, a réceptionné le courrier de mise en demeure lui indiquant son obligation d'engager des travaux compte tenu du risque de chute de pierres et de dangers imminents. Il a jusqu'au 11 avril pour préciser ses intentions.

Travaux

M. OLLIER fait le point sur les travaux réalisés par les agents communaux depuis début janvier :

- saignées sur toutes les routes de la commune
- nettoyage du terrain de tennis de Farges
- Rangement, aménagement, rayonnage, pose d'un évier, tri important dans le garage communal
- décollage du papier dans le logement « pigeonnier » du bourg en prévision de son « rafraîchissement »
- Débroussaillage voire rebouchage avec de la pierre cassée de nombreux chemins de la commune (Croix des chameaux-Fosse aux loups ; Farges-St Marc ; Lachaud-poteau de Vallière)
- Nettoyage des parterres, taillage des arbres devant la mairie et la salle polyvalente

M.OLLIER a reçu de nombreuses entreprises afin d'établir des devis pour de l'entretien et de la réfection :

- logement pigeonnier : pose papier peint-réaménagement
- logement M Malterre : changement de la chaudière, pose d'un pare douche
- couverture des WC extérieurs de l'école
- dé moussage du préau et d'un logement communal
- sablage des 2 portails du cimetière, du portillon, 3 piliers, 1 croix, 2 portails de l'école, monument
- nettoyage des plaques du monument, réécriture des noms « des morts pour la France » de la commune (une subvention à hauteur de 20% pourra être demandée à l'association « le souvenir Français »)

DAE (défibrillateur Automatisé Externe)

Eric SKRABAN président de l'APVOC23 (Association des Pontés, Porteurs de Valves et Opérés du Cœur de la Creuse) contacté par V. MARTIN en juin dernier propose une remise du DAE le 20 mars à 15h. Il sera installé à l'entrée de la salle polyvalente où un branchement électrique a été prévu. Il est financé par l'APVOC23, la caisse locale de Groupama et la caisse locale du Crédit Agricole d'Aubusson. La commune envisage de faire un don à l'association en 2021. Un entretien annuel est obligatoire pour un fonctionnement optimal du DAE. Une formation à son utilisation sera programmée en direction des personnes les plus présentes sur le site de la mairie et en contact avec le public (personnel communal, conseiller(e)s, responsables d'association...)

Site Internet – page Facebook

Le site est maintenant bien référencé sur les moteurs de recherche et régulièrement mis à jour (agenda, nouveautés, menu à la cantine). Depuis 20 jours, il y a eu 285 visiteurs pour 1100 visites (nombre de pages ouvertes). Il y a actuellement 70 abonnés à la page Facebook de la mairie.

Terrain de Tennis de Farges

V.MARTIN présente au conseil municipal une carte de visite présentant le terrain de tennis afin de mieux le faire connaître des habitants du territoire. Elle sera éditée à 500 exemplaires et distribuées dans les comités d'entreprise, magasins de sports et clubs sportifs du secteur. Un tableau d'affichage, une boîte à clé digicode et une poubelle vont être installés prochainement sur le court.

Remplacement de la secrétaire de mairie Sylvie LAUBY

A.FENILLE souhaite connaître le nombre de candidature au poste de secrétaire de mairie en remplacement de Sylvie LAUBY qui fera valoir ses droits à la retraite en août prochain. Le maire fait état de 3 candidatures dont 2 personnes non titulaires et une personne titulaire. Les actes de candidature prennent fin au 31 mars . S'en suivra un tri des candidat(e)s compte tenu de la description du poste et d'un entretien avec les personnes retenues.

Fin de la réunion : 23h00